

RITA ESCLAVE DOMESTIQUE

Mon nom est Rita, je viens de Manille aux Philippines. Je suis partie loin de chez moi pour travailler et pouvoir faire vivre ma famille. Mais je n'imaginais pas que je finirai par atterrir à Paris. Voici mon histoire.



À l'âge de 32 ans, je vis aux Philippines avec mes deux enfants et j'enchaîne les petits boulots. Nous vivons dans des conditions très dures et je dois aider mes parents à joindre les deux bouts. C'est alors que je vois l'annonce d'une agence sur Internet qui propose une formation de domestique pour aller travailler à l'étranger. Financièrement, ça a l'air intéressant et tous les frais sont pris en charge. Je postule et quelques mois plus tard, je pars seule pour l'Arabie Saoudite.

Arrivée à Ryad, je découvre mes employeurs. Ils sont immensément riches et leur famille est nombreuse. Ils me confisquent immédiatement mon passeport. Sur place, je dois m'occuper d'une tante, lourdement handicapée, et aider mes collègues à faire le ménage, la cuisine, le service et garder les enfants...

Mes conditions de travail sont éreintantes. Mes journées commencent à 5h et se terminent vers 23h. Je dors au pied du lit de ma patiente. Je n'ai aucun jour de repos et je dois insister pour être payée. Ici, je n'ai aucun contact extérieur car je ne peux pas sortir seule, c'est la loi.

Au départ, j'endure la situation et je tiens le coup. Mais au bout de 2 ans, je veux rentrer aux Philippines. Seulement, mon passeport est toujours entre les mains de mon employeur. Il menace de me livrer à la police si je tente de partir. Je me sens coincée et mes enfants me manquent.

« Mes journées commencent à 5 h et se terminent vers 23 h. »

Par la suite, mes employeurs décident de se rendre à Paris pour assister à un évènement sportif. Ils m'amènent avec eux et nous partons avec leurs trois enfants et le bébé d'à peine trois mois.

À Paris, nous sommes logés dans une suite de luxe. Je dors dans le salon, sur le canapé, à côté du landau. Je m'occupe constamment du bébé, et dois accompagner la famille dans toutes ses activités. Je suis épuisée par les visites et suis très mal nourrie par mes employeurs. Je m'occupe du ménage et quand la famille sort pour voir les matchs, je suis enfermée seule avec le bébé. Je suis à bout.

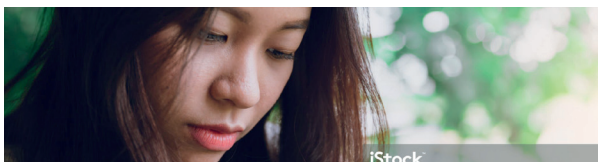
Alors le jour où mes employeurs oublie les clés dans la chambre, j'en profite pour m'enfuir. Après une nuit à la rue, je décide de demander de l'aide à une passante.

Elle m'accompagne au siège d'une association spécialisée. Celle-ci m'aidera à trouver un hébergement, déposer plainte et retrouver un travail décent ici, à Paris.



DES CLEFS POUR COMPRENDRE

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail, communément appelée esclavage moderne, correspond à la situation d'une personne vulnérable, qui se voit contrainte, physiquement et moralement, de fournir un travail sans contribution financière ou sous payé, privée de liberté, et dans des conditions d'hébergement et de travail contraires à la dignité humaine. Dans ces situations, on retrouve des éléments tels que : la confiscation du passeport et des papiers d'identité, la rupture des liens familiaux et l'isolement culturel. Comme pour Rita et Kim, de telles exploitations peuvent se dérouler dans un cadre domestique, c'est-à-dire au sein d'une famille et d'un domicile privé. On peut alors entendre parler de «servitude ou d'esclavage domestique» ou «d'exploitation domestique».



QUI SONT LES VICTIMES ?

Les personnes victimes peuvent être de tout âge et de toute nationalité. Cependant, elles cumulent généralement plusieurs difficultés qui les rendent vulnérables. Par exemple, de ne pas parler la langue française, de ne pas savoir lire, de ne pas connaître leurs droits en France, ou encore d'être porteuses d'un handicap physique ou mental.

Dans les cas d'exploitation domestique, on a tendance à retrouver plus de femmes victimes, parfois encore mineures, contrairement par exemple au cas d'exploitation survenant dans des entreprises, où la majorité des victimes sont des hommes.



COMMENT LES REPÉRER ?

Il est très difficile de repérer ces victimes qui ont été rendues invisibles par les exploitateurs. Chacun peut cependant être vigilant et poser des questions discrètes à un travailleur dont les conditions de travail (absence d'équipement de sécurité, condition physique inquiétante, etc.) nous interpellent. Chacun peut également prendre le temps d'écouter avec attention une personne qui par exemple demanderait de l'aide dans la rue après s'être enfuie du lieu d'exploitation. Dans tous les cas, il est important de se tourner vers les associations spécialisées qui sauront vous aiguiller pour agir sans vous mettre en danger. Il est très fortement déconseillé de confronter l'employeur que l'on soupçonnerait d'être un exploiteur !



iStock™

Credit: PeopleImages

POURQUOI CE PHÉNOMÈNE EN MARGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ?

Lors des grands événements sportifs, l'afflux important de touristes et de représentations diplomatiques peut augmenter le risque que des familles employant des personnes dans des conditions indignes entrent en France avec ces dernières sans adapter leurs conditions de travail aux standards français.

Autre facteur pouvant mener à une augmentation des cas : la forte demande pour des locations de courte durée, via des plateformes de locations entre particuliers par exemple. Des personnes déjà exploitées dans des domiciles ou recrutées spécialement pour cela peuvent alors être contraintes à s'occuper de l'entretien de ces locations, en plus du travail dans le domicile habituel des employeurs.

